



Paris, le 28 novembre 2019

## **COMPTE RENDU DE LA CAP DES ADJOINTS TECHNIQUES du 28 novembre 2019**

### **Représentaient l'UNSA :**

Victoire MEZEN	DAAF Martinique	05.96.71.20.44	<a href="mailto:victoire.mezen@agriculture.gouv.fr">victoire.mezen@agriculture.gouv.fr</a>
Jean-François RIVES	IGN St Médard	06.72.96.11.60	<a href="mailto:jean-francois.rives@ign.fr">jean-francois.rives@ign.fr</a>
Djamel LABROUKI	DDT Savoie	04.79.71.72.41	<a href="mailto:djamel.labrouki@savoie.gouv.fr">djamel.labrouki@savoie.gouv.fr</a>
Annick DUBOIS	DDCSPP Charente	05.16.16.62.30	<a href="mailto:annick.dubois@charente.gouv.fr">annick.dubois@charente.gouv.fr</a>
Aline LELEGARD	DDTM Manche (experte)	02.33.77.52.36	<a href="mailto:aline.lelegard@manche.gouv.fr">aline.lelegard@manche.gouv.fr</a>
Olivier PIHOU	IGN Nancy (expert)	03.57.29.15.50	<a href="mailto:olivier.pihou@ign.fr">olivier.pihou@ign.fr</a>

### **DECLARATION LIMINAIRE**

#### **2019-2020 : restructurations reconversions : un rouleau compresseur ravage nos missions.**

Monsieur le Président,

Depuis plus de 10 ans, les services de l'État subissent des mutations incessantes.

La France perd petit à petit son service public à qui il appartient de corriger les inégalités territoriales, sociales, économiques et culturelles.

S'y ajoute l'affaiblissement des organisations syndicales puisqu'aujourd'hui nous voici réunis pour la dernière CAP de ce type.

Et pourtant, Monsieur le Président, vous le savez ; nous avons œuvré ensemble pour prendre en compte au mieux la vie de nos collègues : car derrière une décision de mobilité entre autres, il y a souvent des conditions de vie qui sont en jeu.

Aujourd'hui, l'ensemble des agents s'interroge sur la gestion et l'avancement de leur carrière pour les années à venir. La crainte d'inégalité de traitement aussi bien à l'échelle des structures qu'entre agents se fait sentir.

L'**UNSA** insiste donc sur la nécessité d'intervention des OS avant la décision de l'administration relative aux lignes directrices de gestion. L'**UNSA** s'interroge par ailleurs, quant à la forme de son intervention.

Nous tenons à rappeler que les candidats doivent également bénéficier d'informations claires concernant le suivi de leurs demandes de mobilité tout au long de la procédure.

---

**UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES**  
**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

Tél : 01.49.55.55.31 – [unsa-sap.syndicats@agriculture.gouv.fr](mailto:unsa-sap.syndicats@agriculture.gouv.fr) - <http://agrifor.unsa.org/>

Enfin, l'**UNSA** sera très attentive à l'évolution des réformes à venir avec comme ligne de conduite la préservation du statut des agents, de la qualité de vie au travail et qu'aucun agent du MAA ne soit lésé.

Enfin nous remercions les bureaux de gestions pour leur travail.

## **REPONSES DE L'ADMINISTRATION**

L'administration comprend les craintes des agents concernant les nouvelles lignes directives de gestion en terme de suivi de carrière.

Le Président de la CAP, M. BOUYER Emmanuel, rappelle que le MAA est très attentif au dialogue social et qu'il y restera très attaché.

Le MAA a mis en place une cellule de signalement des discriminations joignable au 01-49-55-82-41 et consultable sur l'Intranet du MAA

## **AUTRES SUJETS A L'ORDRE DU JOUR**

- Mobilités
- Détachements
- Intégrations
- Détachements dans le statut d'emploi d'agent principal des services techniques (APST) au titre de l'année 2019
- Tableaux d'avancement au titre de l'année 2020 : accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Tableaux d'avancement au titre de l'année 2020 : accès au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Questions diverses

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, N'HESITEZ PAS A CONTACTER  
LES REPRESENTANTS UNSA DESIGNES AU DEBUT DE CE  
COMPTE-RENDU**

**VOUS POUVEZ OBTENIR LES RESULTATS SUR LE SITE DU MAA**

<http://intranet.national.agri/Quels-sont-les-resultats-des-CAP>

**OU CONTACTER LA PERMANENCE**